

Mai 2013

Lettre Municipale



*23 avril :
une visite
au centre de tri
de Millau*



*22 avril : démolition
du Bâtiment central à Ceignac*



*La nouvelle
Cantine-Garderie
à Ceignac*



*Fin février :
les jeunes en séjour au ski*



CALMONT
de Placatge

Vie Communale

Finances

**Portrait / Vie scolaire
et associative**

Informations pratiques

Le Mot du Maire

Comme chaque année vous trouverez dans ce bulletin du mois de Mai une présentation synthétique et graphique des budgets communaux approuvés à l'unanimité par le conseil municipal dans sa séance du 9 Avril .

Le budget principal intègre une augmentation limitée à 1,3 % des taux de taxe foncière et d'habitation équivalant à l'évolution de l'inflation de l'année 2012, alors que la redevance d'assainissement collectif reste stable.

Les recettes budgétaires progressent grâce, principalement, au dynamisme des bases fiscales qui augmentent régulièrement avec l'arrivée de nouveaux habitants ou de nouvelles entreprises et le développement de celles déjà présentes sur la Commune .

Ces ressources nouvelles serviront au financement des nombreux et importants projets en cours ou à venir.

La construction du nouveau bâtiment cantine-garderie et l'aménagement de ses abords doivent être achevés dans l'été afin de pouvoir accueillir les enfants dans des locaux agréables et fonctionnels dès la prochaine rentrée scolaire de Septembre.

Les sanitaires des salles des fêtes de Ceignac et Magrin seront réaménagés et agrandis pour leur mise aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

En Septembre débiteront les travaux d'aménagement du cœur du village de Magrin qui seront réalisés en deux tranches. La première et plus importante concernera la place centrale avec son terrain de jeux de quilles ou de boules, ainsi que le parvis et l'ensemble des abords de l'église. La requalification de la rue Joan Petit avec la réfection du réseau d'eaux pluviales vers La Fontaine fera l'objet de la deuxième tranche qui est décalée au printemps prochain.

Cet étalement des travaux permettra de pouvoir prétendre en 2014 à une aide financière de l'Etat qui n'a pas été possible cette année et de ne pas avoir recours à l'emprunt pour financer la totalité de cet important chantier.

Ainsi l'intégralité des investissements communaux réalisés au cours des six années de l'actuel mandat municipal auront été financés sans emprunt, et les impôts locaux maintenus à un niveau nettement inférieur à la moyenne des communes de même importance.

Christian VERGNES

Obtenir un renseignement ou effectuer une démarche en Mairie

M. le Maire vous reçoit sur rendez-vous les lundis et vendredis de 14 h à 17 h.

Mmes et MM. les adjoints sont à votre disposition sur rendez-vous, tous les 15 jours les lundis de 15 h à 17 h en Mairie selon le planning suivant :

- **M. Marc ANDRIEU** : 22 juillet - 30 septembre
- **Mme Annie COSTES** : 27 mai - 5 août - 14 octobre
- **M. David MAZARS** : 10 juin - 19 août
- **M. Alain CROZES** : 24 juin - 2 septembre
- **Mme Marie-Hélène BASTIDE** : 15 juillet - Mercredi 18 septembre.

Le Secrétariat de Mairie est ouvert du lundi au vendredi (de 9 h à 12 h – sauf le mardi - et de 14 h à 17 h) et le samedi (de 9 h à 12 h).

Tél : 05.65.69.47.22 - Fax : 05.65.69.56.14

E.mail : mairie-calmont@wanadoo.fr - Site : www.mairie-calmont.fr

Les autres services

La Médiathèque Municipale

☎ 05.65.74.79.14 - E.mail : media-calmont@wanadoo.fr

- Mercredi de 14 h à 18 h
- Vendredi de 15 h à 18 h
- Samedi de 9 h 30 à 12 h 30.

Le Service Animation de la Commune

☎ 06.73.19.05.97 (Stéphanie PRATMARTY)

E.mail : secretariat@mairie-calmont.fr

L'Agence Postale Communale

☎ 05.65.71.42.60

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h.

La Déchetterie de La Primaube (Naujac)

Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30.

La Déchetterie de Salmiech

Du mardi au vendredi l'après-midi 15 h à 18 h et le samedi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h.

Les assistantes sociales

- Un accueil téléphonique est assuré tous les jours par un secrétariat de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 (17 h le vendredi) pour répondre à toute demande d'information ou de rendez-vous avec une assistante sociale.

Centre Médico-social 4, rue François-Mazenq - 12000 RODEZ

☎ 05.65.76.52.80

- Pour le canton de Cassagnes-Bégonhès (☎ 05.65.74.29.14) les permanences des assistantes sociales (Patricia BALITRAND, Marie-Paule CABROLIE, Anne IDIQUIN, Magali PEDESERT, Véronique THUBIERES) ont lieu sur rendez-vous le vendredi matin à la Mairie de Cassagnes-Bégonhès. Celles-ci assurent également des permanences téléphoniques les lundis de 16 h à 17 h et les jeudis de 9 h à 10 h au Centre Médico Social.

Les membres du C.C.A.S.

- **Président de droit** : Christian VERGNES (Ceignac)
- **Vice-présidente** : Annie COSTES (Planquelongue)
- **Membres élus** : Amandine MAGNIETTE (Lacassagne), Alain CROZES (Les Landes - Lacassagne), Patricia LAUR (Le Plô)
- **Membres désignés** : Virginie BRU (Ceignac), Eliette LANDEZ (Milhac), Gérard ENJALBERT (Magrin), Marie-Christine PUECH (Calmont).

La Communauté de Communes de Viaur-Céor-Lagast

☎ 05.65.46.64.96

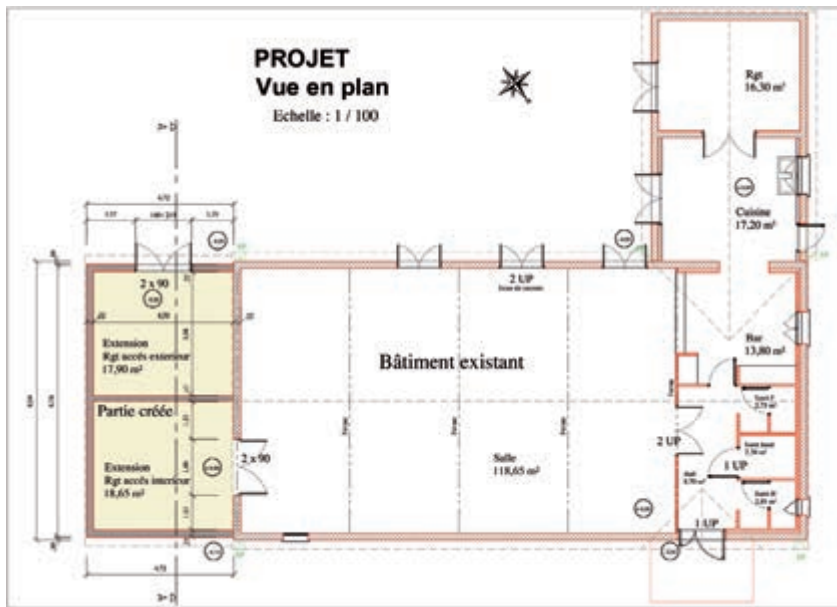
Site Internet : www.cc-cassagnesbegonhes.fr

Courriel : contact@cc-cassagnesbegonhes.fr

Extension

de la Salle des Fêtes de Milhac...

Les travaux d'agrandissement (espace de rangement) sont en cours. La maçonnerie a été réalisée par M. Castillo en avril, la charpente et couverture par l'entreprise Ginestet et enfin les menuiseries par l'entreprise Rey.



et du Club House de Magrin

Les travaux sont terminés, le bâtiment est opérationnel.



Village de Magrin

Le projet d'aménagement du cœur de village se poursuit avec, fin mars, l'ouverture des plis contenant les offres des entreprises.

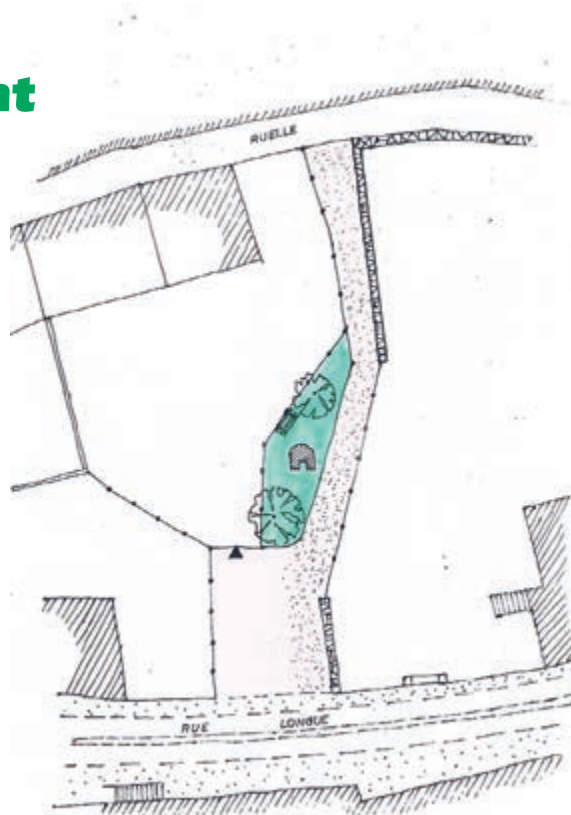
Après contrôle des offres par l'architecte François Poux et le cabinet géomètre LBP, ont été retenues l'entreprise Colas pour le lot Voies et Réseaux Divers (202 905.70 € H.T.), l'entreprise Sele pour les lots Terrassement / Gros œuvre (91 490.43 €) et Charpente / Couverture / Serrurerie (16 770.83 €).

La mission SPS (Sécurité et Protection de la Santé) incombera à M. Dejean (850 €).

Aménagement

au cœur du village de Calmont

M. Pégorier a été chargé de bâtir un mur en bordure de la liaison piétonne reliant la « rue Longue » à la ruelle dite « carriera del garde ». Le puits sera restauré par la suite et agrémenté d'un espace de détente.



Nouvelle étape pour la mise à 2X2 voies de la RN 88

Une enquête parcellaire a eu lieu du 18 mars au 30 avril dernier.

En ce qui concerne la Commune de Calmont, des acquisitions directes de terrains seront effectuées auprès de propriétaires riverains dans les secteurs de Cantefau / Montvert et ce pour permettre la réalisation d'un échangeur complet ainsi que la modification du tracé de la route de Prévinquières.

Vie Communale

Les Animations jeunesse du 1^{er} trimestre



L'année 2013 a démarré sur les « chapeaux de roues » pour les jeunes Calmontois ! Tout d'abord Jérôme Aygaleng (dit « Le savant fou ») leur a proposé un cycle d'animations autour des déchets, des réactions chimiques, des machines rigolotes et bien d'autres expériences qui ont ravi enfants et parents qui étaient de plus en plus nombreux au fil des séances.

En février ce sont les pistes enneigées de Brameloup qui ont accueilli les enfants. Au programme balade en raquettes mais aussi deux jours de ski alpin sous un soleil radieux.

Ensuite Benoît, notre intervenant « Rollers » est venu pour deux séances. Il proposera aussi au mois de Juin une animation pour les plus petits.

Les jeunes ont également pu s'adonner à la cuisine, pâtisserie et aux traditionnelles animations que sont le ping-pong, le baby-foot et Aquavallon...

Le 2^{ème} trimestre conduira les enfants vers un cycle pêche qui se terminera par un séjour pour ceux qui le souhaitent au mois de Juillet au Moulin de Bannac (sur la commune de Martiel).

Ils pourront aussi jouer au hockey, participer à une randonnée nocturne, visiter le Moulin de Roupeyrac à Durenque...

Tout le programme est consultable sur le site internet de la commune www.mairie-calmont.fr rubrique « Loisirs et Associations »/Animation jeunesse.

Sensibilisation au tri des déchets dans les écoles de la commune



Après avoir participé en Septembre à l'opération « Nettoyons la nature », toutes les écoles de la commune ont reçu M. Pierre Escorbiac ambassadeur du tri sur la Communauté de Communes Viar Céor Lagast pour une sensibilisation au tri des déchets. Lors de ces séances dans les classes, M. Escorbiac a expliqué comment effectuer le tri des déchets dans les conteneurs de différentes couleurs mais aussi le fonctionnement de la déchetterie. Nul doute que les enfants de la commune, très attentifs lors de cette sensibilisation, sauront faire passer le message à leurs parents afin d'améliorer encore le tri des déchets sur notre commune.

A cette opération s'est rajoutée la visite du Centre de Valorisation des Déchets de Millau durant les vacances d'Avril.

Election du nouveau Conseil Municipal

Le mandat des Conseillers Municipaux Enfants (CME) arrive à son terme lors du dernier trimestre de l'année scolaire 2012/2013. Après deux ans d'activité et la mise en place de nombreux projets, ces 15 jeunes élus laisseront la place à de nouveaux conseillers. Les futurs candidats vont pouvoir se présenter et faire part de leurs projets dès la fin du mois de Mai. Et les élections auront lieu en juin, en collaboration avec les écoles de la commune. Toujours très actifs, et afin de passer le relais aux plus jeunes de façon conviviale, les CME actuels ont décidé d'organiser une sortie commune aux anciens et nouveaux conseillers municipaux enfants : celle-ci aura lieu dès le premier jour des vacances d'été !



Donc, si tu es élève de CM1, de CM2,

que tu habites dans la commune, et que tu as envie de mettre en place des projets pour améliorer la vie des jeunes de la commune,

n'hésite pas à faire acte de candidature aux élections du Conseil Municipal d'Enfants de la commune de CALMONT.

Tu peux, pour cela, contacter la Mairie de Calmont, l'élue adulte responsable du CME (M-H Bastide), ou l'animatrice de la commune (Stéphanie Pratmarty). Tu recevras de toute façon, un courrier à ton domicile, t'indiquant les démarches à suivre !

Bilan final du Téléthon

En décembre 2012, le Téléthon avait enregistré une collecte de 4670,75 €.

Deux manifestations supplémentaires ont été organisées : en janvier les jeunes de la troupe « Bruits de couloirs » jouaient « Marius » à Ceignac et en mars les musiciens et danseurs de l'association « Musiques et danses d'antan » proposaient un thé dansant à Magrin.

Au total la commune de Calmont a reversé à l'A.F.M. pour le Téléthon 2012 la somme de 5206,11€.

Merci à tous pour votre participation !



Médiathèque Municipale

Une vitrine à votre disposition !

Le reflet des créations artistiques des habitants de la Commune... La Médiathèque s'est dernièrement dotée d'une vitrine d'exposition intérieure afin de protéger les petits objets lors d'animations diverses. En dehors des périodes d'exposition, nous proposons aux artistes (en herbe ou confirmé !), artisans d'art, collectionneurs de petites pièces... d'y exposer leurs objets. Alors n'hésitez pas à faire connaître vos talents !

Les animations

Après l'exposition « tous mes droits d'enfants » prêtée en mai par la Bibliothèque Départementale, les murs de la Médiathèque revêtiront les couleurs de toiles de peinture... Consultez le site www.mairie-calmont.fr (rubriques « Médiathèque / Animations ») pour des informations complémentaires.

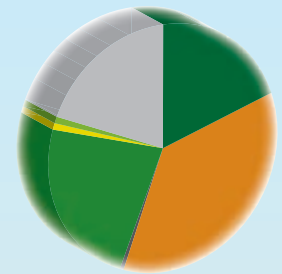
La 5^{ème} édition de « la Nuit de la Médiathèque » est annoncée pour la soirée du **Vendredi 6 septembre**. Nous réservons aux enfants un programme de lectures animées en toute convivialité.

Le Budget Primitif Communal 2013

→ Section de fonctionnement

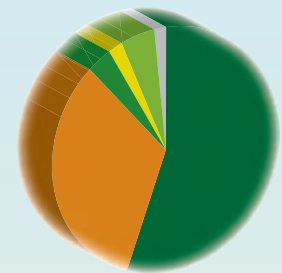
Dépenses : 1 224 800,56 € (1 197 026,00 €) *

Charges de gestion générale	244 300,00 €	265 282,00 €
Charges de personnel	438 996,00 €	438 889,00 €
Atténuations de produits	4 210,00 €	0,00 €
Autres charges de gestion courante y compris amortissement	287 097,27 €	202 327,00 €
Charges financières (intérêts)	10 480,00 €	13 061,00 €
Dépenses imprévues	10 000,00 €	15 000,00 €
Virement à la section d'investissement	229 717,29 €	262 467,00 €



Recettes : 1 224 800,56 € (1 197 026,00 €)

Contributions directes	682 521,00 €	656 623,00 €
Dotations et Participations	400 458,00 €	385 803,00 €
Revenus des Immeubles	41 000,00 €	34 500,00 €
Atténuations de charges	24 234,00 €	40 900,00 €
Taxes funéraires / Redevances diverses	57 700,00 €	56 400,00 €
Produits exceptionnels	18 887,56 €	22 800,00 €



* Sont indiqués en italique les chiffres du budget communal 2012, pour mémoire.

→ Section d'investissement : 1 354 165,32 €

Les principaux programmes

Opérations	Montant global	Subventions attendues	Autofinancement communal
Aménagement Village Magrin	397 989,00 €	144 946,00 €	253 043,00 €
Aménagement Cantine / Garderie	473 799,00 €	91 004,00 €	382 795,00 €
Extension Salle des Fêtes Milhac et Club House de Magrin	125 491,00 €	0,00 €	125 491,00 €
Voirie et réseaux divers	121 650,00 €	0,00 €	121 650,00 €
Espaces publics : Jardin et Calmont	43 000,00 €	0,00 €	43 000,00 €
Mise aux normes personnes handicapées, Salle des Fêtes Ceignac et Magrin	24 500,00 €	4 900,00 €	19 600,00 €

L'ensemble des opérations d'investissement seront financées en partie par des subventions (171 708 €), le virement de la section de fonctionnement (229 717,29 €), le Fonds de Compensation de T.V.A. et la Taxe d'Aménagement (59 948,00 €), le résultat d'investissement de l'année 2012 (65 366,04 €), l'excédent de fonctionnement capitalisé de l'année 2012 (266 478,66 €), l'emprunt (382 931,54 €)...

→ Le Budget Assainissement Collectif 2013 de la Commune

Section de Fonctionnement	Dépenses		Recettes	
	Charges à caractère général	53 800 €	Produits des services	108 456 €
	Charges de personnel	7 600 €	Subventions d'exploitation	11 010 €
	Charges financières	5 973 €	Amortissements des subventions	20 193 €
	Atténuation de produits	10 000 €	Produits exceptionnels	1 363 €
	Virement à la section d'investissement	20 494 €		
	Charges exceptionnelles	200 €		
	Amortissements de travaux	42 955 €		
	Total	141 022 €	Total	141 022 €

La Section d'Investissement de ce budget s'équilibre à la somme de 136 502,51 €.

→ Le Budget CCAS (Centre communal d'Action Sociale) 2013 de la Commune

La Section de Fonctionnement s'équilibre à 8 525,06 €. Ce budget permet notamment d'aider l'A.L.S.H. (Accueil de Loisirs Sans Hébergement), l'A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural), le C.S.S.R. Les Tilleuls (Centre de Soins de Suite et de Réadaptation) l'A.F.M. (Association Française contre les Myopathies), l'Association « Au pays des Loupiots » (enfants hospitalisés à l'hôpital Jacques Puel), Antenne Solidarité Lévezou, la Ligue contre le cancer, les Restos du cœur, le Secours Catholique. Les recettes proviennent principalement d'une subvention du budget général de la commune et peuvent permettre d'aider les familles rencontrant des difficultés passagères.



M2C Mécanique de Précision Une entreprise locale en évolution continue

Février 1996 : l'entreprise M2C, spécialisée dans la mécanique de précision est créée au Plô par M. Cabal et M. Colomb ; 3 salariés y travaillent.

Dix sept ans plus tard, la société riche d'un nouvel associé, M. Deloustal, et de 23 salariés qualifiés (tourneurs, fraiseurs et rectificateurs), s'installe à la nouvelle Zone Artisanale et Commerciale de Montvert.

Selon M. Colomb que nous avons rencontré quelques jours avant le déménagement, en avril, « l'exiguïté des locaux compromettait désormais la poursuite du développement de l'entreprise.

Le nouveau bâtiment, d'une surface de 1 200 m², soit le double qu'au Plô, répond à un souci de qualité : qualité des conditions de travail des employés et qualité du service fourni aux clients ».

M2C, 1^{ère} entreprise à œuvrer au Parc d'Activités de Montvert. →

M2C a obtenu en 2004 la certification ISO 9001 qui atteste la reconnaissance internationale de son organisation qualité.

« L'acquisition de machines high-tech (machines 5 axes...) va nous permettre également d'explorer de nouveaux marchés très prometteurs ; la demande de sous-traitance dans notre domaine d'intervention est actuellement importante.

Les réalisations par nos techniciens de prototypes, de petites et moyennes séries et d'ensembles montés sont en effet commandées par des usines automobiles, aéronautiques et spatiales. Ces dernières sont essentiellement basées dans la région Midi-Pyrénées. »

Ce nouvel élan va forcément générer des moyens humains supplémentaires : le recrutement d'opérateurs est annoncé !



Vie Scolaire et Associative

Les projets pédagogiques de l'école de Magrin...

→ Les projets de l'année scolaire ont démarré en octobre avec les vendanges à Marcillac. Les enfants ont vendangé, foulé le raisin, et visité le musée de Salles-la source.

Différents spectacles se sont ensuite succédés jusqu'en mars. Toute l'école s'est associée avec l'école de Luc pour un spectacle de marionnettes pour Noël. Les plus grands ont profité des spectacles musicaux des Jeunesses Musicales de France à la MJC de Rodez (« Chasseurs d'histoires » et « L'arbre sans fin »).

Tous les enfants de l'école se rendent régulièrement à la médiathèque pour travailler avec les bénévoles de la médiathèque et Christine Lacombe.

Des rencontres sportives ont déjà eu lieu avec Baraqueville pour les plus grands (GS à CE1) et à Luc pour les sections des



petits et moyens. Les CE1 ont découvert le ski alpin et les pistes de Laguiole avec un moniteur de la Fédération française de ski.

Un projet avec la Fédération de pêche de l'Aveyron est aussi en cours. Florian Molinié, animateur pêche, intervient dans les classes pour la mise en place d'aquariums et pour l'étude de la vie des poissons. Ce projet se finalisera par une journée de pêche avec les enfants de l'école, journée qui sera suivie d'une partie de pêche en compagnie des parents.

Les écoles de Magrin et Ceignac participeront au troisième trimestre à un projet musical avec un intervenant en musique travaillant avec l'instrumentarium Baschet.

Les projets de l'école sont financés par la municipalité et l'Association des Parents d'élèves (quines, grillades,...).

→ Les élèves de petite et moyenne section de maternelle de Magrin ont cette année l'occasion de faire un petit tour du monde : lecture d'albums, écoute musicale, préparations culinaires, séquences vidéos... Chaque observation de ces cultures lointaines est une opportunité pour les plus jeunes d'aiguiser une curiosité déjà féconde.

Après les Indiens d'Amérique, les Matriochkas de Russie, les Aborigènes d'Australie, nous côtoyons maintenant le sous-continent indien avant de terminer par l'Afrique et ses baobabs.



Des écoles mieux identifiées !

« Ecole Publique la Nauze »
(site de Ceignac et Magrin)
« Ecole Privée Marie-Emilie »





Vie Scolaire et Associative

... et ceux de l'école privée de Ceignac

Cette année l'hiver a paru plus long que d'habitude. A l'école le temps a passé très vite car les animations n'ont pas manqué. La période janvier/février a été consacrée aux danses traditionnelles avec la complicité de Patricia. Le spectacle du 21 février a prouvé que les élèves avaient le sens du rythme et du spectacle. En effet, devant un public très nombreux, parents, amis, résidents des maisons de retraites, ils ont assuré le spectacle tous « déguisés » en tenues traditionnelles.



Durant la période mars/avril, c'est Linda et Grégoire qui ont animé les séances cirque. Les artistes en herbe ont du répéter encore et encore afin de présenter à leurs parents des numéros de qualité. La représentation a eu lieu le samedi 20 avril, jour des vacances de printemps. Pari réussi !

Les SG/CP/CE ont participé à trois séances avec Nicolas animateur LPO (ligue pour la protection des oiseaux) où ils ont appris à mieux connaître et respecter ces volatiles.

Déjà le troisième trimestre qui sonne à la porte du temps qui passe et encore des projets qui viennent étayer les apprentissages : des voyages scolaires, une classe découverte à Barcelone pour les CM, des séances piscine et une grande rencontre de secteur fin mai sous le signe de la coopération.

12^{ème} édition de la fête des Plantes à Calmont

Samedi 1^{er} juin de 12h à 19h et Dimanche 2 juin de 10h à 19h
Cette manifestation réunit une vingtaine de professionnels producteurs de végétaux rares et de collections et une dizaine d'artisans (librairie spécialisée, peintures, bijoux, déco, miels et dérivés...) autour du thème du jardin.

C'est l'occasion pour les visiteurs de découvrir des plantes peu communes mais aussi d'assister à diverses animations : « Tout sur le compostage » animé par M. Rigal de l'Association des Jardiniers de France, sortie botanique avec Valentine Guézille de l'Association Capucine et Marjolaine (dimanche à 10h), diaporama (Fleurs et insectes de nos jardins), exposition d'outils anciens par Jean-Michel Galtier, musique dans le village (Jean-François Labit), animation pour enfants (dessins...) avec Céline Pégrier (samedi et dimanche de 14h à 17h).

Entrée gratuite.

Animation pour enfants, sortie botanique : 2 € par personne, réservation sur place.

Site web : www.lafetedesplantes.fr

Adresse mail : postmaster@lafetedesplantes.fr



3^{ème} randonnée VTT-Trail-Pédestre de Calmont

Le dimanche 31 mars, entre deux averses, près de deux cents personnes ont pris le départ de Ceignac sur les divers parcours proposés par le club Calmont Sports Nature.

Les VTTistes se sont vus proposer des tracés permettant à chacun de trouver son bonheur, du plus facile au plus exigeant. Si les participants du 20 kilomètres relient les 4 clochers de la commune (Ceignac, Magrin, Milhac, Calmont), ceux du 35 kilomètres allaient explorer la vallée du Viaur (Moulin de Serres, passerelle du Mourot...). Quant à ceux du 50 kilomètres, c'est à une descente de la vallée du Viaur jusqu'à Versailles suivie d'une remontée par la val-

lée de la Nauze qu'ils étaient conviés. Un parcours très exigeant, rendu encore plus difficile par la boue...



Les marcheurs et coureurs du 24 kilomètres ont parcouru les sentiers donnant sur la vallée du Viaur dans le secteur de Bonnecombe, avant de rentrer sur Calmont puis Ceignac.

Un parcours de 10 kilomètres a été proposé aux plus jeunes.

Rendez-vous en 2014.

Sport Quilles Magrin Parlan 2013 1^{ère} école labellisée des Quilles de huit et 50 ans d'existence



L'école de quilles du Sport Quilles Magrin Parlan vient d'être labellisée par la Fédération Française de Bowling et de Sport de Quilles. Elle est ainsi la première école de quilles à obtenir ce signe de qualité au titre des quilles de huit, sur 53 écoles existantes en Aveyron, dans le Tarn, la Haute Garonne, Paris ou l'Hérault.

Outre le fait que cette labellisation traduit la reconnaissance de l'investissement des dirigeants, c'est aussi une garantie pour les parents d'une organisation administrative, sportive et pédagogique structurée, avec un encadrement qualifié, des équipements adaptés, des entraînements réguliers et gradués, de l'initiation au perfectionnement et un accompagnement à la compétition.

Une sympathique manifestation a été organisée récemment, salle des fêtes de Magrin, au cours de laquelle le diplôme officiel a été remis par Laurent Burguière, le nouveau président du Comité National des Quilles de Huit, à Magali Cayron, présidente du club, et Laurent Sahuc, co-président, en présence de Marie Hélène Bastide, adjointe au maire de Calmont, de la plupart des instructeurs ou animateurs du club (dont 15 diplômés), d'une petite moitié seulement (17 sur 38) des élèves de l'école (vacances scolaires obligent) accompagnés de leurs parents et de la responsable de l'école Jocelyne Regourd, responsable également du secteur 3 des écoles de quilles de l'Aveyron, enfin d'un certain nombre de licenciés.

La société fêtera son cinquantenaire le dimanche 1er septembre. Nul doute que de nombreux anciens, qu'ils soient passés par l'école de quilles ou non, se feront une joie d'y participer et de se joindre aux membres actuels du club.



Infos pratiques

Le point sur la réforme des rythmes scolaires dans notre commune

Le décret du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires fixe de nouveaux principes, à savoir l'étalement des 24 heures d'enseignement hebdomadaire sur 4,5 jours incluant le mercredi matin, une journée de classe de 5h30 maximum, une pause méridienne de 1h30 au minimum...

L'application de cette réforme implique directement les Communes quant à l'organisation et au financement d'activités périscolaires.

En concertation avec le Conseil d'Ecole composé des enseignants, des représentants des parents d'élèves, des élus..., et face aux difficultés de mise en œuvre, le Conseil Municipal a décidé de reporter la mise en place de la réforme à la rentrée de septembre 2014 ; il s'agit en effet de se donner du temps afin de préparer au mieux cette nouvelle organisation.

Le gala de danse des Cours de Camille aura lieu le samedi 15 juin à la salle des fêtes de Magrin à 21h.



Les élèves ont travaillé sur le thème des années folles. L'histoire d'une jeune fille d'ici qui décide de monter à Paris pour vivre sa vie. Elle y découvre une capitale extraordinaire: le monde du travail, les nouvelles modes, les artistes surréalistes, les clubs de jazz, la frénésie des grands magasins mais aussi les dangers de la métropole, attention: la bande à Julot rôde! Toute une aventure sur des airs de charleston!

Tarif: 5€ pour les enfants 8€ pour les adultes

Le terrain de BMX de Calmont

est à votre disposition : avec les beaux jours, n'hésitez pas à en profiter ! tout en respectant les consignes de sécurité.



Notez bien ces dates !

Le service Animation de la commune vous propose 2 soirées pour fêter le retour de l'été :

Samedi 8 Juin
SOIREE ZUMBA, de 20h30 à 22h, à la salle des fêtes de Magrin (5€ adulte / 3€ - de 14 ans/ initiation et pratique avec un professeur certifié)

Vendredi 5 Juillet
CINEMA PLEIN AIR gratuit - à partir de 21h30 à Ceignac (salle des fêtes si mauvais temps), possibilité de se restaurer sur place avant la séance.

SANDIA COUTURE

L'un de vos vêtements nécessite une couture, une reprise, un ourlet, la pose d'une fermeture éclair... ?

Contactez
Sandra ESQUIVEL
331 Av. de la Basilique
Ceignac
12450 CALMONT
(tous les soirs après 19h
ou mardi après-midi
ou mercredi matin)

05 65 59 81 49
06 77 70 52 55
sandia.aveyron
@yahoo.com

Les nouveaux tarifs de location des salles des fêtes de la commune

SALLE DES FÊTES	LOCATAIRES CONCERNÉS	TARIF
MAGRIN 274 m ² (250 personnes)	Particuliers commune	100 €
	Associations et particuliers hors commune	400 €
MILHAC 120 m ² (100 personnes)	Particuliers commune	70 €
	Associations et particuliers hors commune	300 €
CEIGNAC Salle de 82 m ²	Particuliers commune	50 €
	Associations et particuliers hors commune	200 €
Salle de 300 m ² ou 380 m ²	Particuliers commune	100 €
Salle de 700 ou 780 m ² (700 personnes)	Particuliers commune	200 €
	Associations et particuliers hors commune	900 €
CALMONT 115 m ² (Salle du Conseil Municipal)	Familles du village de Calmont	Apéritif et repas sans préparation 50 €

Une caution de 500 € ainsi qu'une attestation d'assurance contre les risques locatifs seront demandées. Le tarif des rassemblements ou réunions à but non lucratif de la salle de Ceignac s'élève à 100 € (salle de 700 m²) ou 150 (salle + cantine).

La gratuité est maintenue pour toutes les associations de la Commune.

La parole vous est donnée

(A retourner en Mairie, à transmettre à un élu ou à envoyer par courrier électronique à lettremunicipale-calmont@orange.fr)

Nom* :

Prénom* :

.....

.....

.....

(*facultatif)